



HAL
open science

La nécropole de Bucy-le-Long “ Le Fond du Petit Marais ”

Patrice Brun, Claudine Pommepuy

► **To cite this version:**

Patrice Brun, Claudine Pommepuy. La nécropole de Bucy-le-Long “ Le Fond du Petit Marais ”. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 1992, 10, pp.17-18. <hal-02867358>

HAL Id: hal-02867358

<https://hal.science/hal-02867358v1>

Submitted on 24 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

La nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais"

Patrice Brun et Claudine Pommepuy
(ERA n°12 du CRA/CNRS)

Le site est localisé sur la basse terrasse de l'Aisne, à environ 200 mètres au nord de la rivière, au milieu de la plaine du méandre de Bucy-le-Long / Missy-sur-Aisne, à 5 km à l'est de Soissons. En 1990, un groupe de six tombes à incinération du La Tène D1 avait été découvert. Le décapage de 1991 a fait apparaître, un peu plus au nord, un nouvel ensemble d'enclos et de monuments funéraires. Dans ce secteur, les rites de l'inhumation et de l'incinération coexistent.

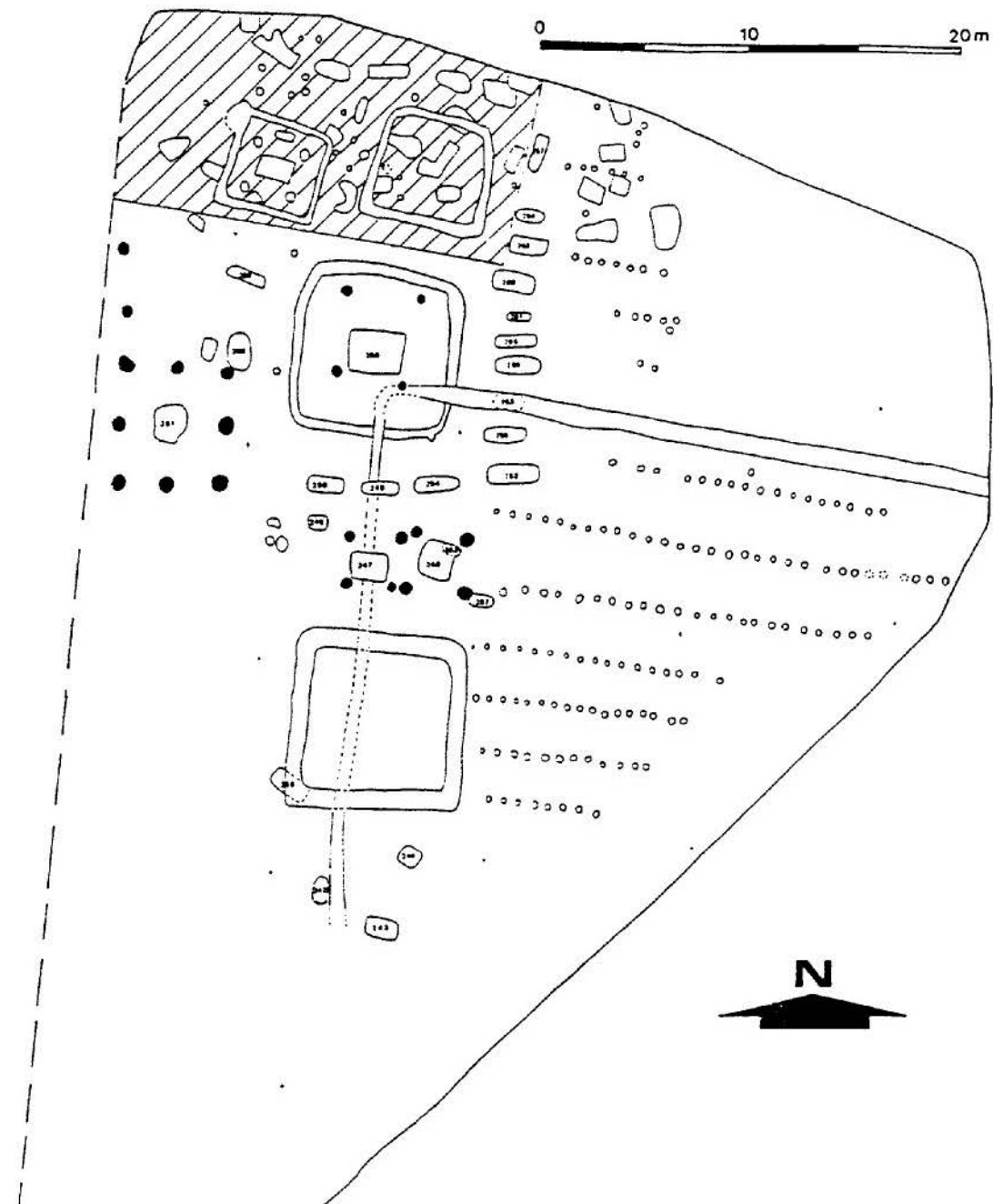
L'une des plus anciennes est la tombe 258, autour de laquelle s'ordonnent la plupart des 18 autres tombes à inhumation. Il s'agit de la tombe à char monumentale d'un homme adulte, pillée peut-être dès le période augustéenne (un système de champs délimités par des fossés est établi à cette époque sans respect pour le cimetière). La fosse centrale (2,10 x 2,60 m) s'inscrit dans un bâtiment à 4 poteaux (3,50 x 4,50 m) qui est situé lui-même à l'intérieur d'un enclos carré (8 m de côté). Au fond de la fosse, existaient deux surcreusements oblongs et parallèles au fond desquels gisaient encore des fragments oxydés de cerclages de roues de char. La st. 247 fait aussi partie des tombes les plus anciennes. Il s'agit de la tombe d'un jeune enfant, accompagné de 2 poteries et d'un seau à cerclage et anse en fer et qui portait une fibule à pied rattaché sur l'arc et orné d'une grosse boule. La fosse avait des dimensions particulièrement importantes: 2 x 1,30 m et 0,60 m de profondeur. La présence de quatre agrafes en fer permet de supposer l'existence d'un coffre en bois. Enfin la fosse était entourée, comme la tombe à char, de quatre trous de poteaux. Ils supportaient un bâtiment de 2,50 x 3 m. La fibule de la tombe 260 appartient aussi à un type ancien. Elle permet de dater la tombe du La Tène C1 ; ce que confirme son vase à piedestal. La majorité des inhumations accompagnées de mobilier s'inscrit probablement dans la même phase ; les fibules en fer à ressort court et corde externe sont presque toutes de grande taille.

Seule, jusqu'à présent, la fibule à pied rattaché sur l'arc, mais plus courte que les précédentes, de la tombe 257 pourrait se classer au La Tène C2. Notons qu'elle est la plus septentrionale du lot et qu'elle présente une orientation différente des autres tombes datables par du mobilier. On doit donc s'attendre à découvrir des tombes du La Tène C2 lors des fouilles à venir qui intéresseront justement ce secteur.

5 tombes à incinération et 1 à inhumation datent du La Tène D1. Deux des tombes à incinération possèdent des monuments. Leur position s'inscrit parfaitement dans l'organisation de la phase précédente : l'orientation est exactement la même et elles s'alignent sur l'enclos central et la tombe 247. Parmi celles-ci, la tombe 251 devait être la plus monumentale avec sa grande fosse située au centre d'un bâtiment à 8 poteaux et son coffrage matérialisé par la trace de gros poteaux presque jointifs sur tout le pourtour. Elle aussi avait subi le pillage de son contenu métallique. Une autre tombe à incinération assez riche (n° 246), située au centre d'un bâtiment à quatre poteaux, contenait 8 poteries, 2 seaux à cerclages en fer, 1 seau à cerclages en fer et en bronze, 1 fibule en fer, 1 fibule en bronze, 1 fusaiïole en céramique et des offrandes animales. Trois autres incinérations, situées un peu plus au sud, étaient beaucoup moins riches et, de surcroît, fortement arasées par les labours. Appartenant à cette phase, mais relativement isolée et d'orientation différente (nord-ouest - sud-est), la tombe 268, à inhumation, était très profonde (1m) et contenait 5 poteries et 2 fibules.

Exceptés les individus n° 249 et n° 264 qui se trouvaient en procubitus ventral et le n° 261 en décubitus latéral gauche, toutes les autres inhumations se présentaient en décubitus dorsal. Toutes les classes d'âge (sauf la périnatale), ainsi que les deux sexes sont représentées.

L'an passé, après la découverte sur le même site d'un petit groupe de six tombes, dont trois très riches, nous formulions l'hypothèse d'un petit cimetière aristocratique. Celui-ci s'est révélé moins restreint que nous le supposions - six tombes de la même phase sont venues s'y ajouter - le caractère aristocratique ne s'est pourtant pas démenti. En effet, deux tombes du La Tène D1 présentaient des caractéristiques analogues aux trois riches sépultures déjà connues. De plus, un groupe de quatorze tombes du La Tène C1 se trouvait ordonné spatialement par référence à une tombe à char monumentale. Ce cimetière se poursuit vers le nord. Notre première tâche, l'an prochain, consistera à reconnaître son emprise totale au moyen de tranchées.



Plan de la zone de la necropole. En traits plus fins, anomalies et structures recentes ; en hachure, zone relevée mais non fouillée ; en noir, trous de poteaux lies aux tombes.